BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "NORD PICARDIE"
Supplément N° 1 au N° 139
7 Avril 1972

TAVELURES DES FRUITS A PEPINS

ARBRES FRUITIERS

Les pluies et averses successives et parfois violentes qui sont intervenues depuis le 1er Avril n'ont pas manqué de créer de graves contaminations d'autant qu'elles ont été accompagnées de températures relativement douces. Les durées d'humectation du feuillage ont, elles aussi été assez prolongées.

Il ne fait pas de doute que nous soyons entré dans la phase critique d'implantation de la maladie. Les projections d'ascospores déjà relativement importantes vont encore s'accentuer en cas de persistance des conditions climatiques actuelles.

D'autre part, l'acroissement rapide de la végétation ainsi que la répétition des pluies et averses diminuent rapidement la valeur de la protection appliquée précédemment, protection quelquefois difficile à assurer en raison des conditions atmosphériques souvent défavorables (Pluies et vent).

Cette analyse de la situation et des risques prévisibles nous amène, compte tenu de ces divers éléments, à recommander la plus grande prudence,

Poursuivre la protection des vergers et renouveler dès réception les traitements appliqués avant le 1er Avril.

Maintenir une protection parfaite des vergers tout au long de la période critique correspondant aux contaminations primaires par ascospores.

Tenir compte pour le renouvellement des traitements de la progression de la végétation et du lessivage par les pluies (voir bulletin du 30 Mars 1972). Du fait de ces éléments la répétition d'un traitement peut parfois être nécessaire à bref délai. La Station d'Avertissements Agricoles qui ne peut que définir des risques généraux ne peut préciser par l'intermédiaire du périodique toutes les possibilités locales d'infection.

OIDIUM DU POMMIER

Profiter de l'intervention dirigée contre la Tavelure et ajouter à la bouillie un fongicide approprié.

PUCERONS - CHENILLES DEFOLIATRICES

Observer attentivement les vergers afin de juger de l'opportunité d'une intervention éventuelle en cas de forte pullulation.

En cas de présence et d'attaques de chenilles, il est possible d'utiliser en dehors de la floraison un produit à base d'Arseniate de plomb (80 g d'Arsenic/Hl), d'Azinphos (40 g/hl) de Lindane (20 g/hl), de Parathion ethyl (25 g/hl), de Parathion methyl (30 g/hl), de Bacillus thuringiensis (400 g de la spécialité commerciale). Au cours de la floraison, utiliser un produit à base de Phosalone (60 g/hl) ou de Bacillus thuringiensis.

ACARIENS Les toutes premières éclosions des oeufs d'hiver ont pu être observées. En régle générale, et sauf exceptions, il est encore trop tôt pour intervenir. Le cas échéant, utiliser un ester phosphorique de contact.

HOPLOCAMPE DU POIRIER OU DU POMMIER

L'intervention ne se justifiera que dans les vergers attaqués en 1971. On utilisera au début de la chute des pétales, l'une ou l'autre des matières actives suivantes : Lindane et Parathion ethyl : 20 g, Diazinon et Parathion méthyl : 25 g, Azinphos: 50 g, Phosalone 60 g, Carbaryl et Malathion 75 g de M.A/hl.

BOTRYTIS DU FRAISIER

CULTURES MARAICHERES

Pour éviter l'installation de cette maladie, il est important d'intervenir tôt dès la sortie des hampes florales et en tout cas avant la floraison (5 à 10 % de fleurs ouvertes).

Les traitements préventifs réalisés en début de floraison, en pleine floraison et à l'apparition des premiers fruits ont une importance capitale dans l'évolution ultérieure du Botrytis.

Les traitements tardifs, à l'approche de la maturité peuvent tacher les fruits et n'ont qu'une efficacité limitée. Par ailleurs, les délais d'emploi de certains fongicides ou les risques de résidus sur les fruits peuvent en interdire leur exécution.

12

Tournez s'il-vous-plait .../...

Les fongicides recommandés sont les suivants :

- Le Bénomyl (Benlate) à 30 g de m.a/hl,
- Le Méthylthiophanate (Pelt 44) à 70 g de m.a/hl,
- La Dichlofluamide (Euparène) à 125 g de m.a/hl.

Ce dernier produit sera employé avec prudence car il peut occasionner des phénomènes de phytotoxicité sur fraisiers cultivés sous abris plastiques.

- Le Captane ou le Folpel à 200 g de m.a/hl, le Captafol et le Thirame.

Dernière Note : Supplément n° 3 au N° 138 en date du 30 Mars 1972.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. CONCÉ et D. MORIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD PICARDIE"

P. COUTURIER